



Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

PM/YLM/ChL

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Rennes, le **15 MAR. 2013**

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai jugé important de vous alerter sur la situation des langues régionales. En effet, de jour en jour je note que la situation des langues régionales est mise à mal par ce que j'estime être des régressions et même des renoncements.


Vous pouvez estimer mes propos sévères, mais je note que dans le projet de loi sur la refondation de l'école, les amendements validés en commission ont été rejetés par le Ministre et nous en arrivons donc aujourd'hui à une situation de déclin annoncé des langues régionales.

Enfin et surtout, je souhaite vous reparler de la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. C'est l'engagement n° 56 de François Hollande, candidat à l'élection présidentielle, et ce fut ensuite de sa part, un engagement écrit par courrier en date du 23 août 2012.

Je sais que le Conseil d'Etat a rendu un avis. Pour autant, je pense que toutes les hypothèses n'ont pas été analysées et notamment celle évoquée par Jean Jacques URVOAS, député du Finistère et Président de la commission des lois, proposant d'intégrer, dans la partie VI de la Constitution liant la France aux accords et traités internationaux, un article nouveau.

Je souhaite donc, Monsieur le Premier Ministre, que vous permettiez aux parlementaires de légiférer sans tarder pour tout mettre en œuvre en faveur de l'apprentissage des langues régionales dans un contexte politique et juridique viable.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Premier Ministre**, à l'assurance de ma haute considération.



Pierrick MASSIOT

